

Casablanca : La CRDH reçoit une délégation de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples

14.04.2022 Casablanca : La CRDH reçoit une délégation de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples

En vue de favoriser l'interaction entre les différents acteurs des droits de l'Homme en Afrique, la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) Casablanca-Settat a reçu, mercredi à son siège à Casablanca, une délégation de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, conduite par son président Rémy Ngoy Lumbu.

A l'invitation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), la délégation africaine est en visite à Casablanca du 11 au 15 avril et ce, dans le cadre du plaidoyer mené par le CNDH et la Commission pour la ratification par le Maroc de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

A cette occasion, la présidente de la CRDH Casablanca-Settat, Saadia Wadah, a présenté à la délégation les composantes de la Commission régionale et ses attributions en tant que mécanisme de proximité œuvrant sous la supervision du Conseil national des droits de l'Homme. Elle s'est également attardée sur les progrès réalisés par le Royaume en matière de promotion de la

culture des droits de l'Homme à tous les niveaux y compris dans le milieu scolaire, appelant ainsi à renforcer les relations de coopération et de concertation entre les différents acteurs pour ancrer les meilleures pratiques afin de défendre et protéger les valeurs universelles des droits de l'Homme.

Pour sa part, le président de la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Rémy Ngoy Lumbu a souligné que la visite du siège de la commission régionale des droits de l'Homme vise à s'informer de près des missions exercées par le CNDH à travers ses commissions régionales, notant qu'il s'agit de la 2^{ème} visite du genre après celle de Tanger en 2019.

Lumbu a saisi cette occasion pour saluer les mutations profondes qu'a connues le Maroc en matière de droits de l'Homme, notant qu' « il y a des points communs entre les missions des commissions régionales des droits de l'hommes et celles de la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples tant au niveau de la défense et protection des droits qu'au niveau d'élaboration des rapports y afférents ».

Au long de cette rencontre, les deux parties ont évoqué nombre de sujets se rapportant notamment à la migration, l'intégration socioéconomique, la liberté d'expression et d'accès à l'information, les droits des personnes âgées et ceux des personnes en situation de handicap et le rôle de la société civile, ainsi que d'autres sujets comme la peine de mort et les droits des enfants et de la famille.

Source

: https://www.lopinion.ma/Casablanca-La-CRDH-recoit-une-delegation-de-la-Commission-africaine-des-droits-de-l-Homme-et-des-peuples_a26229.html